VILLE DE MÉTIS-SUR-MER PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL **TENUE LE 5 OCTOBRE 2020**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le lundi 5 octobre 2020 à la salle du Conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, à compter de 19 h 30.

Présents sont Mesdames les Conseillères Martine Bouchard et Rita D. Turriff et Messieurs les Conseillers Simon Brochu, Luc Hamelin et Raynald Banville formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Carolle-Anne Dubé.

Est aussi présent : M. Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

1. Ouverture de l'assemblée.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE RÉSOLUTION #20-10-139

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité que l'assemblée du Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer soit ouverte à 19 h 30.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

RÉSOLUTION #20-10-140 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

- Ouverture
 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 Approbation du procès-verbal de :
- - 3.1 La séance régulière tenue le 14 septembre 2020;
- 4. Rapports mensuels du Conseil d'arrondissement et des comités :
 - 4.1 Conseil d'arrondissement MacNider;
 - 4.2 Comité local de développement;
 - 4.3 Comité des Loisirs;
 - 4.4 Comité de la bibliothèque;
 - 4.5 Comité d'embellissement.
- 5. Trésorerie
 - 5.1 Comptes fournisseurs;
- 6. Administration
 - 6.1 Avis de motion afin d'adopter le règlement 20-147 afin de modifier le règlement 12-73 instituant un programme d'accès à la propriété et d'aide aux familles sur le territoire de Métis-sur-Mer;
 - **6.2** Reconduction de l'entente pour la fourniture de produits pétroliers;
- 7. Travaux publics
 - 7.1 Limiteur de portée pour excavatrice;
- 8. Urbanisme
 - 8.1 Demande de permis de rénovation en zone PIIA au 297, rue Beach;
 - 8.2 Demande de permis de rénovation en zone PIIA au 397, rue Beach;
- 9. Service incendie et sécurité civile

Nil

10. Loisirs et cultures

Nil

- 11. Périodes de questions (30 minutes réf. : règl. 18-122)
- 12. Levée de la séance
- 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU:
- 3.1 La séance régulière tenue le 14 septembre 2020.

RÉSOLUTION #20-10-141

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER TENUE LE 14 SEPTEMBRE 2020

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance régulière de la Ville de Métis-sur-Mer tenue à la salle du conseil, 138 Principale, Métis-sur-Mer, le lundi 14 septembre au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture (Art. 333, LCV).

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité d'approuver le procèsverbal.

4. RAPPORTS MENSUELS DES SOUS-COMITÉS.

4.1 Conseil d'arrondissement MacNider

Mme Rita D. Turriff membre du conseil d'arrondissement MacNider mentionne les sujets qui ont été traités lors de l'assemblée du 5 octobre 2020, soit :

- Démission du Conseiller #4 M. René Lepage et avis de vacance d'un poste de conseiller;
- Adjudication de contrat pour le remplacement de l'émissaire au fleuve;
- Adoption du règlement #20-146 Bannissement des produits de plastique à usage unique;
- Asphaltage sur la rue Beach;
- Soumission des Électriciens pour la pose de luminaires antidéflagrants dans la fosse au garage municipal;

La date de la prochaine réunion est le lundi 2 novembre 2020 à 18h30 au bureau municipal.

4.2 Comité de développement

L'AGA a été reportée en raison de la pandémie. Consultez le journal local pour plus de détails sur les activités du CLD de Métis-sur-Mer.

4.3 Comité des Loisirs

L'AGA du comité sera présentiel au Centre des Loisirs le 17 novembre prochain à 18h30. Bienvenue à tous. La patinoire sera en fonction cet hiver comme d'habitude.

4.4 Comité de la bibliothèque

Voici quelques faits saillants qui ressortent du rapport annuel du Réseau Biblio 2019-2020. La bibliothèque de Métis-sur-Mer est 3° en importance selon les heures d'ouverture avec une moyenne de 13.5 heures/semaine. La population desservie est 551, cependant les abonnements sont plus élevés avec un total de 773, dû aux estivants qui ne sont pas comptabilisés dans la population permanente. Il y a eu 128 animations culturelles organisées localement et 24 par le Réseau. Concernant les demandes spéciales, 88 réponses positives ont été recensées. En terminant, il y a eu 3 615 prêts de documents papier ou numériques durant cette période.

4.5 Comité d'embellissement

La préparation des boites à fleurs pour l'hiver est en marche. Le comité plantera des bulbes cet automne. Il y a des plaques historiques à refaire.

5. TRÉSORERIE

5.1 Comptes fournisseurs.

RÉSOLUTION #20-10-142 COMPTES FOURNISSEURS

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer adopte la liste des déboursés de septembre 2020 pour un montant de 131 864.85 \$, adopte la liste des comptes à payer de septembre 2020 pour un montant de 22 285.35 \$ et autorise le trésorier à faire le paiement de ces comptes. Le trésorier certifie la disponibilité des crédits pour effectuer les paiements précités.

6. ADMINISTRATION

6.1 Avis de motion afin d'adopter le règlement 20-147 afin de modifier le règlement 12-73 instituant un programme d'accès à la propriété et d'aide aux familles sur le territoire de Métis-sur-Mer.

RÉSOLUTION 20-10-143

AVIS DE MOTION AFIN D'ADOPTER LE RÈGLEMENT 20-147 AFIN DE MODIFIER LE RÈGLEMENT 12-73 INSTITUANT UN PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ ET D'AIDE AUX FAMILLES SUR LE TERRITOIRE DE MÉTIS-SUR-MER

Avis de motion est donné par M. le Conseiller Simon Brochu afin d'adopter le règlement 20-147 afin de modifier le règlement 12-73 instituant un programme d'accès à la propriété et d'aide aux familles sur le territoire de Métis-sur-Mer. Le projet de règlement est déposé séance tenante. Cette modification vise à prolonger la durée du règlement de 5 ans supplémentaires et d'augmenter l'aide du volet III à 400 \$.

6.2 Reconduction de l'entente pour la fourniture de produits pétroliers.

RÉSOLUTION 20-10-144 RECONDUCTION DE L'ENTENTE POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS PÉTROLIERS

CONSIDÉRANT QUE l'entente pour la fourniture des produits pétroliers avec Ultramar - a brand of Parkland fuel corp. Se termine au 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Métis-sur-Mer désire garder les mêmes termes et conditions pour deux ans supplémentaires:

CONSIDÉRANT QUE Ultramar - a brand of Parkland fuel corp. accepte de prolonger l'entente de deux ans supplémentaires;

CONSIDÉRANT QUE cette reconduction d'entente respecte la politique de gestion contractuelle de la Ville;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer reconduise l'entente entre les parties jusqu'au 31 décembre 2022.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Limiteur de portée pour excavatrice.

RÉSOLUTION 20-10-145 LIMITEUR DE PORTÉE POUR EXCAVATRICE

Il est proposé par M. le Conseiller Luc Hamelin et résolu à l'unanimité que le conseil de la Ville de Métis-sur-Mer acquière un limiteur de portée pour l'excavatrice afin de se conformer aux normes santé et sécurité au travail. Les couts de cette acquisition sont de 6 645.89 \$ plus taxes et ce montant sera pris à même l'excédent accumulé non réservé.

8. URBANISME

8.1 Demande de permis de rénovation en zone PIIA au 297, rue Beach.

RÉSOLUTION #20-10-146 DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION EN ZONE PIIA AU 297, RUE BEACH

La demande de permis de construction vise à permettre l'ajout d'un nouveau bâtiment principal en zone PIIA.

CONSIDÉRANT QUE le site conserve ses caractéristiques naturelles (relief, végétation, drainage...) et le bâtiment n'obstrue pas de percées visuelles sur des éléments d'intérêt patrimonial ou paysager à partir de la voie publique;

CONSIDÉRANT QUE la hauteur et la largeur globales du bâtiment sont approximativement les même que celles des bâtiments voisins de même classe d'usages;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des composantes du bâtiment forment un tout cohérent et définissent un style architectural compatible avec l'âge et la période culturelle des bâtiments voisins et des bâtiments-types des zones historiques;

CONSIDÉRANT QUE la forme, la pente et les matériaux des toits s'apparentent à ceux des bâtiments voisins ou à ceux des bâtiments-types des zones historiques;

CONSIDÉRANT QUE sur les façades, visibles à partir de la rue, du bâtiment, le type de matériau, l'agencement, la texture et les couleurs utilisés pour le parement extérieur des murs s'apparentent visuellement aux bâtiments voisins ou aux bâtiments-types des zones historiques.

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par M. le Conseiller Raynald Banville et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accepte les recommandations du CCU d'accorder la demande telle que présentée dans l'ensemble des documents soumis pour l'approbation d'une demande de permis en zone PIIA.

8.2 Demande de permis de rénovation en zone PIIA au 397, rue Beach.

RÉSOLUTION #20-10-147 DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION EN ZONE PIIA AU 397, RUE BEACH

La demande de permis de construction vise à permettre le remplacement du revêtement extérieur sur le bâtiment principal en zone PIIA.

CONSIDÉRANT QUE le remplacement des composantes n'a pas pour effet d'altérer la composition générale du bâtiment, de supprimer un élément intrinsèque au style architectural du bâtiment, ou encore, de rompre avec l'uniformité d'une même composante.

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Mme la Conseillère Martine Bouchard et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accepte les recommandations du CCU d'accorder la demande telle que présentée dans l'ensemble des documents soumis pour l'approbation d'une demande de permis en zone PIIA.

			,	,
\sim	SERVICE INCENDIE	ET C		
м.	SEKVICE INCENDIE	E 1 31	=C.URII	E CIVILE

Rien

10. LOISIRS ET CULTURE

Rien

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de question débute à 19h45 et se termine à 19h53.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION #20-10-148 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Conseillère Martine Bouchard propose que la présente séance soit levée à 19h53.

Carolle-Anne Dubé, Mairesse
Stéphane Marcheterre,
Directeur Général et secrétaire-trésorier